HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté
Égalité
Fraternité

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

Le Haut-Commissaire

Le Président

Mardi 8 décembre 2020

CORONAVIRUS
Covid-19

COMMUNIQUE DE PRESSE

ADAPTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLE A LA GENDARMERIE NATIONALE

Le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Laurent Prévost, et le président du gouvernement, Thierry Santa, ont décidé d'autoriser les forces de l'ordre arrivées le 27 novembre dernier, et qui peuvent apporter la preuve de leur immunisation naturelle contre le Covid-19, à sortir de quatorzaine de manière anticipée.

Seuls ceux qui remplissent les conditions sanitaires seront autorisés à sortir avant la fin de leur quatorzaine.

Cela concerne uniquement les gendarmes qui ont développé un niveau d'anticorps suffisant contre la maladie et qui sont à ce jour encore immunisés contre une nouvelle infection.

En effet, la réalisation combinée d'un test sérologique qui permet de doser la réponse immunitaire ainsi que d'un test PCR, effectués ce jour, est de nature à garantir que les personnes autorisées à sortir sont bien immunisées au virus du Covid-19 et non contagieuses.

Ces gendarmes, non porteurs du virus et actuellement naturellement immunisés contre le Covid-19, ne présentent donc aucun risque de contamination pour la population.

Cette décision de sortie de quatorzaine, soutenue par la majorité du gouvernement réuni en collégialité ce matin, intervient dans un contexte de mobilisation intensive des forces de l'ordre, notamment des moyens de la Gendarmerie nationale.